

COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ

RAPPORT D'ACTIVITES PRESENTE PAR LE CONSEIL COMMUNAL

ANNEE 2015



TABLE DES MATIERES

Matières	Pages
Introduction – objectifs	3 - 7
Fonctionnement 2015	8
Services communaux – organigramme	9 - 10
Service administration / RH	11 - 18
Service écoles	19 - 28
Service technique	29 -42
Service structures en faveur de la jeunesse	43 - 50
Intégration – droit de cité – social	51 - 52
Prévention et sécurité	53 - 54
Formation professionnelle	55
Conclusion	56

Introduction

En 2014, pour sa première édition, le Conseil communal a établi un rapport relativement exhaustif et détaillé présentant le fonctionnement de tous les services avec leurs effectifs et leurs particularités.

Pour ce rapport 2015, ces chiffres ne sont pas repris ou rappelés, à l'intention des citoyennes et citoyens qui s'y intéressent, ils peuvent obtenir le document auprès de l'administration communale ou plus simplement sur le site Internet à l'adresse de :

http://www.collombey-muraz.ch/data/documents/administration/services-communaux/Publications/2014_rapport_activite_CM.pdf

Conseil communal

Composition et fonctions du Conseil communal

Le Conseil communal élu au scrutin proportionnel en octobre 2012 est entré en fonction au 1^{er} janvier 2013. Il est composé de :

Buttet Yannick	Président de commune
Turin Olivier	Vice-président de commune
Burdet-Défago Geneviève	Conseillère communale
Cottet Parvex Sandra	Conseillère communale
Planchamp Jean-Luc	Conseiller communal
Veuthey Jean-Pierre	Conseiller communal
Vieux Mikaël	Conseiller communal



Pour la législature 2013/2016 il s'est réparti en dicastères regroupement des commissions communales composées de représentants des partis politiques ayant un/une élu/e municipal/e ou de délégations composées de plusieurs membres du Conseil communal.

DICASTERE	DELEGATION // COMMISSION
<i>Présidence</i>	Personnel, administration et finances
Buttet Yannick	Communication (journal communal, vidéo, site web, réseaux sociaux)
	Agglo et collaborations intercommunales
<i>Jeunesse & Formation</i>	Structures accueil
Turin Olivier	Formation professionnelle
	Scolaire
<i>Vie en commun</i>	Droit de cité
Burdet Geneviève	Intégration
	Animation et sociétés locales (fête nationale, réceptions, sortie des aînés, ...)
<i>Développement durable</i>	Energie
Cottet Parvex Sandra	Environnement
<i>Sécurité & voirie</i>	Police
Planchamp Jean-Luc	Voirie
<i>Aménagement du territoire et Constructions</i>	Aménagement du territoire
Veuthey Jean-Pierre	Constructions
<i>Economie et infrastructures</i>	Promotion économique & Tourisme
Vieux Mikael	Affaires agricoles
	Infrastructures et urbanisme (eau - eaux usées - STEP - réseau routier - mobilier urbain)

Objectifs

Les objectifs généraux à plus ou moins longue échéance figurent dans le 1^{er} rapport d'activité de l'année 2014.

Objectifs de législature

Collombey-Muraz en 2016

Afin d'atteindre les objectifs à long terme, le Conseil communal a fixé des priorités indispensables à la bonne gestion publique (développement et entretien du réseau d'eau potable, des eaux usées, etc.).

Objectifs généraux

- Améliorer la qualité de vie dans nos villages
- Améliorer l'image de la commune
- Mettre en place une promotion économique visant à répondre aux besoins actuels et futurs

Pour atteindre ces objectifs, les finances doivent être maîtrisées par des mesures d'économies ou de nouvelles recettes.

Objectifs particuliers

Finances

- Augmenter la marge d'autofinancement par rapport aux prévisions
- Assumer les engagements pris
- Maintenir une fiscalité attractive
- Maintenir les chèques-famille, redéfinir leur dénomination et optimiser leur utilisation

Aménagement du territoire, urbanisme

- Ne créer de nouvelles zones à bâtir qu'en cas d'absolue nécessité
- Assurer la mise en œuvre du projet Rhône 3 en ménageant les terres agricoles
- Poursuivre le projet de réorganisation du centre de village de Collombey et étudier le centre des autres villages (Collombey-le-Grand : déjà réalisé)
Terminer la mise à jour des places de jeu

Mobilité

- Assurer la mobilité individuelle et en commun
- Améliorer le réseau de mobilité douce dans et entre nos villages
- Poursuivre la réalisation des dessertes intercommunales dans le respect du concept d'agglomération

Energie, environnement

- Mettre en vigueur le règlement sur les déchets
- Régler les questions de compétences communales avec la Raffinerie
- Effectuer un contrôle de la zone industrielle Reutet-Bovéry du point de vue environnemental et organisationnel
- Raccorder les bâtiments communaux prévus au chauffage à distance
- Promouvoir les économies d'énergie chez les citoyens

Formation

- Terminer la construction et assurer la mise en service de la nouvelle école de Muraz
- Réaliser la rénovation et l'extension du centre scolaire des Perraires

Economie

- Mettre en place un concept de contact avec tous les acteurs concernés et élaborer un concept de soutien aux entreprises
- Valoriser l'utilisation du coteau forestier (potentiel touristique)
- Etudier avec les agriculteurs des projets environnementaux d'intérêt général (OQE et autres)

Sécurité

- Terminer la mise en place du concept zone 30 km/h et de la gestion des parkings
- Assurer la mise en œuvre de la convention avec la police de Monthey et préparer le renouvellement de la convention
- Restructurer l'EMcC et assurer sa disponibilité
- Accentuer la sécurité des piétons notamment sur les secteurs hors des zones à bâtir

Vie sociale, intégration

- Terminer la construction de l'EMS à Muraz
- Maintenir l'appui aux sociétés locales
- Etudier le développement d'un lieu culturel
- Maintenir les cours de français pour étrangers et développer les cours d'intégration

Information

- Accroître les contacts avec la presse
- Assurer une présence de la commune sur les réseaux sociaux (annonces officielles, infos générales, ...)
- Etudier une possibilité de développer une application de la commune
- Développer l'article Wikipedia sur Collombey-Muraz

Chablais agglo et collaborations intercommunales

- Poursuivre et intensifier les contacts avec les autres communes

Fonctionnement 2015

Durant l'année 2015, le Conseil communal

- s'est réuni à trente reprises en séances ordinaires. Avec une moyenne de dix objets par séance, ce sont au moins trois cent dossiers qui ont été traités.
- En sus aux réunions ordinaires du Conseil communal, l'ensemble des membres ont participé à plus de 80 séances de commissions ou de délégations traitant des affaires communales.

Il a participé en tant qu'autorité exécutive à quatre séances du Conseil Général qui exerce le pouvoir législatif de la commune.

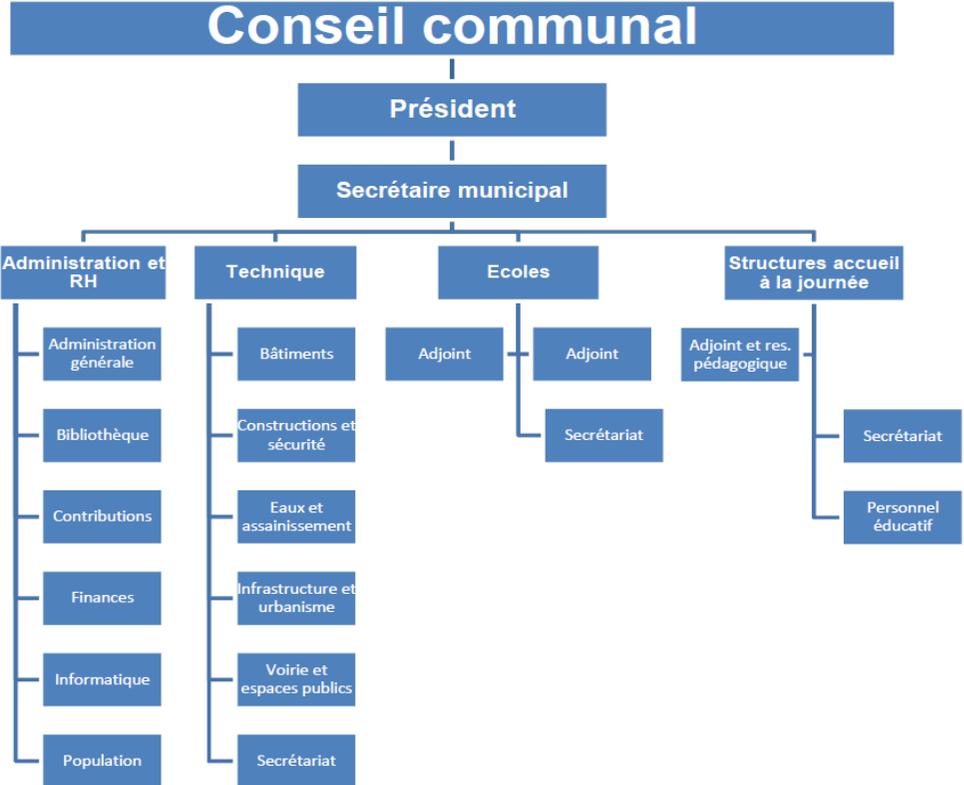
Les principaux défis de l'année ont été :

- de terminer et mettre en activité l'important complexe scolaire et social de *Sous l'Eglise* à Muraz. C'est chose faite. Les utilisateurs – enseignants – élèves - aînés - personnel soignant – visiteurs, etc. relèvent tous la totale réussite de cette réalisation
- de mener à bien les travaux d'agrandissement
- de continuer à porter une attention plus que soutenue aux aspects financiers de la collectivité en privilégiant un maximum d'économies avec une maîtrise rigoureuse des dépenses et en adaptant certaines taxes trop inférieures aux coûts de fonctionnement
- de se conformer aux obligations fédérales en introduisant la taxe sur les déchets

Ces actions quotidiennes de l'Exécutif, soutenues par les services communaux et par l'ensemble des citoyennes et citoyens qui assument leurs obligations, ont permis de clore des comptes 2015 assez réjouissants avec la perspective de pouvoir faire face aux besoins futurs.

Les services communaux

Organigramme communal



Service de l'administration et des ressources humaines (ADMIN/RH)

Données générales			
Municipal en charge du dicastère		Yannick Buttet	
Chef de service/juriste		Laurent Monnet	
Effectif du personnel	Nombre de personnes	16 (Chef de service compris)	
Equivalent plein temps	EPT	15.05	
Affaires et structure du personnel du service au 31.12.2014 (EPT)	Direction et coordination du service Office de la population Administration générale, logistique, salaires Contribution Comptabilité/facturation Informatique Bibliothèque Stagiaires Apprentie		1 1.75 1.9 3.7 1 1 1.8 2 1
Congés prolongés	Maternité Non-payé	Néant	
Séances de service tenues durant l'année	Nombre	4 séances de service 26 bilatérales avec les différents secteurs d'activité	

Introduction

Le service administratif est un service hétéroclite couvrant 6 secteurs d'activité, à savoir l'administration générale (réception, logistique et salaires), l'office de la population, les contributions (impôts, gestion des débiteurs, agence AVS, cadastre), la comptabilité/facturation, l'informatique et la bibliothèque. Sont également de la compétence de ce service la gestion des ressources humaines de la Commune, le suivi des procédures juridiques dans lesquels la Commune est impliquée ainsi que le soutien juridique au Conseil municipal.

Si, dans le premier rapport d'activité, les activités du service ont été exposées dans le détail, nous prenons l'option, dans la présentation qui suit, de mettre en exergue un ou deux points marquants qui ont influé sur l'activité des différents secteurs du service.

Administration générale

Le secrétariat de l'administration est notamment en charge depuis la création du Conseil général (CG), de la rédaction du PV mot-à mot des séances du Législatif. Concrètement, les séances du CG sont enregistrées, puis réécoutées et retranscrites entièrement (vous pouvez consulter les PV mot-à-mot sur le site internet communal).

Il s'agit d'un travail de longue haleine (plus de 120 heures par année), dont la pénibilité est en outre importante. Afin d'alléger cette masse de travail supplémentaire, la commune de Collombey-Muraz a débuté en 2015 en partenariat avec une entreprise valaisanne qui a développé une application de reconnaissance vocale. Grâce à cette application, l'enregistrement des débats du Législatif est transformé instantanément en un fichier écrit qu'il « suffit » de relire et corriger lorsque l'application n'a pas retranscrit correctement les paroles d'un conseiller général. La particularité de l'application consiste dans le fait qu'elle est « intelligente » est qu'elle évolue et reconnaît mieux les propos d'une personne au fur et à mesure qu'elle s'exprime.

Collombey-Muraz est sans doute la première commune en Valais à utiliser un tel système. L'administration espère ainsi, dans un premier temps, économiser la moitié des heures qu'elle doit consacrer à la rédaction du PV du CG. Cela permettra aux personnes qui ont la charge de la rédaction d'avoir à nouveau plus de temps à consacrer à leur tâche première, à savoir l'accueil et le service aux citoyens de la commune. Un bilan sera tiré au terme de l'année 2016. Vous pourrez en prendre connaissance dans le prochain rapport d'activités.

Office de la population

L'office de la population a accueilli une nouvelle collaboratrice en 2015, à savoir notre nouvelle apprentie Mlle Manon Schaffhauser (voir « Ressources humaines » plus bas).

L'année 2015 a été à nouveau marquée par la poursuite de l'augmentation de la population (nous reportons ci-après entre parenthèses et en italique *les chiffres 2014* à titre comparatif). 351 (297) personnes supplémentaires ont rejoint notre Commune qui a atteint les 8658 (8307) habitants au 31 décembre 2015. Les 351 habitants supplémentaires représentent en fait 881 (862) arrivées pour 530 (565) départs, ce qui représente un défi constant pour les Autorités politiques et, évidemment, une charge de travail particulièrement importante pour notre office de la population. La répartition par village de ces 8658 personnes domiciliées (6441 (6204) confédérés pour 2217 (2013) étrangers) est la suivante :

- Collombey 4505 (+ 365 personnes)
- Muraz 2553 (+ 9 personnes)
- Illarsaz 717 (- 6 personnes)
- Collombey-le-Grand 458 (- 21 personnes)
- Les Neyres 421 (+4 personnes)

A titre indicatif, voici en outre quelques chiffres qui retracent l'activité de l'office de la population. Il a délivré tout au long de l'année 2015, 492 cartes d'identité (+ 47), 1443 attestations de domicile (+ 56), 1035 cartes journalières (-37), 515 médailles de chiens (-11). Il a en outre traité 855 demandes de permis L, B, C ou G.

Contributions (impôts, gestion des débiteurs, agence AVS, cadastre)

L'augmentation constante de la population a évidemment des impacts importants sur tous les services de l'administration communale au sens large du terme. Le secteur des contributions est particulièrement touché par cette augmentation. En effet, entre 2014 et 2015, ce sont plus de 300 nouveaux contribuables (personnes physique) qui ont pris domicile à Collombey-Muraz et 50 nouvelles personnes morales. Le développement de la commune a également un impact important sur la gestion du cadastre qui voit le nombre d'actes, de modifications de parcelles et d'objets traités bondir pendant l'année (615 en tout, +109 par rapport à 2014).

Il faut relever que la vente des nombreux appartements qui se construisent a un effet bénéfique sur les finances communales du point de vue des droits de mutation. Par contre, les rentrées financières budgétées, dues à l'imposition des personnes physiques et morales sont stables par rapport à 2014, voire légèrement à la baisse, ce malgré l'augmentation de la population. Il est clair qu'il s'agit là d'une situation qui retient une grande partie de l'attention de l'Exécutif.

En 2015, le secteur des contributions a continué à assister les contribuables qui manifestent un besoin de soutien pour établir leur déclaration d'impôt. A nouveau, plus de 350 personnes ont bénéficié de cette aide en 2015. Nous devons malheureusement d'ores et déjà communiquer que l'augmentation de la masse de travail ne permettra plus de garantir un service aussi étendu en 2016.

Dans le cadre de la gestion des débiteurs, le nombre de rappels mensuels s'élèvent à 451, en augmentation de près de 10% par rapport à 2014. 289 poursuites (+ 13 par rapport à 2014) ont été introduites en 2015 en raison de factures impayées, pour un montant total de Fr. 552'641.- (+41'569). L'augmentation, année après année, des pertes sur débiteurs (Fr. 144'908.- en 2015) a décidé le Conseil municipal à confier le recouvrement d'actes de défaut de biens à une société externe qui se rémunère en pourcentage des encaissements qu'elle parvient à obtenir sur les actes de défaut de biens en possession de la commune.

Informatique

Plusieurs projets dans le cadre desquels le secteur de l'informatique a été impliqué ont été menés de front au cours de l'année 2015. Principalement, la refonte complète du site internet communal qui a été menée en collaboration avec une entreprise valaisanne et que nous vous invitons à visiter à l'adresse www.collombey-muraz.ch. L'administration va s'attacher à faire évoluer le contenu de votre nouveau site et à le compléter au fur et à mesure de l'année 2016. C'est pourquoi, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions de compléments qui vous tiendraient à cœur. Nous prendrons volontiers en compte vos remarques.

La mise en place d'une nouvelle identité visuelle a également occupé ce secteur d'activités avec la création de nombreux nouveaux modèles (formulaires, courriers, etc.) intégrant le nouveau logo. L'objectif de la mise en place de cette nouvelle identité visuelle est de moderniser la communication de la Commune. Nous soulignons ici car c'est important, qu'elle ne remplace évidemment pas les armoiries officielles de la Commune, qui demeurent celles de toujours, celles qui continueront par exemple d'ornez nos drapeaux.

D'une manière plus générale, c'est sans aucun doute l'introduction du nouveau règlement sur la gestion des déchets qui a entraîné la plus grande masse de travail pour le responsable du secteur de l'informatique, qui possède également la responsabilité de certaines tâches liées à la facturation. En effet, outre la facturation supplémentaire importante que cela a engendré, l'introduction de la nouvelle taxe déchets a nécessité a priori une large enquête auprès des entreprises sises sur le territoire communal qui a impliqué de très nombreux contacts et explications. Ceux-ci furent très intéressants et constructifs et ont notamment permis une mise à jour appréciable des données communales en la matière. Cette base de données pourra servir de manière plus générale, par exemple à des fins de promotion économique. En tout état de cause, ce rapport d'activités est le lieu pour remercier les citoyennes et citoyens ainsi que les entreprises domiciliés sur la commune de Collombey-Muraz pour leur collaboration constructive et leur compréhension dans le cadre de l'introduction de la taxe déchet.

Finances (Comptabilité/facturation)

Malgré les baisses fiscales décidées par le canton et le report de charges toujours plus important vers les communes, le Conseil municipal a continué à mettre en œuvre des leviers à sa disposition pour, d'une part limiter autant que possible des dépenses et d'autre part, faire évoluer les revenus vers le haut. Il y est parvenu sans, pour le moment, augmenter directement le coefficient d'impôt, via par exemple l'introduction de la taxe déchets dont il a été question ci-dessus ou la limitation des dépenses dans le cadre des charges salariales et de la rubrique des biens et services.

Pour l'année 2015, la marge d'autofinancement a augmenté de 4.1 millions par rapport à 2014 pour s'établir à 5.1 millions (revenus financiers : 31 millions ; charges financières : 25.9 millions).

Les investissements nets sont restés importants en 2015, à 9.3 millions. Ils concernent notamment les éléments suivants : Raccordement de la maison de commune et de l'école du Corbier au chauffage à distance, agrandissement du collège des Perraires, solde des travaux de l'EMS et de la salle multi-activités, dernière tranche de modernisation de l'éclairage public, poursuite des travaux d'étude pour l'agrandissement de la Step de Collombey-le-Grand. Après plusieurs années durant lesquelles les investissements ont été particulièrement importants, ils devraient retrouver un niveau plus habituel pour une commune de la taille de Collombey-Muraz dès 2016. Le retour à un niveau normal des investissements dès 2016 devrait permettre au Conseil municipal de poursuivre son travail de redressement des finances communales, déjà réjouissant en 2015.

Bibliothèque

La bibliothèque communale et scolaire de Collombey-Muraz a subi un changement important au cours de l'année 2015. En effet, sa responsable de toujours, Madame Jacqueline Roud, a atteint l'âge d'une retraite bien méritée, après 24 ans passés à la tête de ce secteur d'activités. Elle a été remplacée par Madame Samantha Gothuey, dont la formation de spécialiste en information documentaire renforce encore les compétences du personnel de la bibliothèque.

Outre l'aspect ci-dessus, l'année 2015 a été marquée par la migration des bibliothèques du Chablais vers le nouveau logiciel RERO (Virtua). Dans ce contexte, en raison notamment des compétences et de l'expérience de sa nouvelle responsable en la matière, la bibliothèque de Collombey-Muraz a pu jouer un rôle de pilier dans cette migration en soutenant plusieurs bibliothèques de notre région, dans le cadre d'un mandat financé par le canton du Valais.

Le fonds de votre bibliothèque, 2^{ème} du Chablais, comprend 20'606 documents et 14 abonnements de revues. Grâce à l'intégration du réseau RERO, 4500 livres électroniques sont en outre mis gratuitement à disposition. Le nombre de lecteurs inscrits s'élève à plus de 3000 et le nombre de prêts annuels dépasse 38'000. La bibliothèque, qui est ouverte au public les mardis, mercredis et vendredis a développé des relations privilégiées avec les écoles, les Structures jeunesse, mais également l'EMS. Dans ce contexte près de 90 visites de jeunes et moins jeunes fréquentant ces structures sont organisées chaque année.

Nous terminons par un peu de publicité : En effet, l'année 2016 est synonyme de jubilé puisque la bibliothèque fête ses 25 ans d'existence ! A l'occasion de cet anniversaire, plusieurs animations particulières seront proposées afin de marquer comme il se doit cet événement. L'entrée de la bibliothèque a en outre été réaménagée pour vous accueillir encore plus confortablement. N'hésitez donc pas à nous visiter ou à participer à l'une ou l'autre des manifestations proposées.

Ressources humaines

Au 31.12.2015, la Commune de Collombey-Muraz comptait 82 employés communaux, tous services et taux d'activité confondus, dont 9 en formation et 4 à la demande. 1 départ à la retraite (Madame Jacqueline Roud) et 2 départs naturels (Structures jeunesse) ont été enregistrés.

Les nouveaux employé(e)s communaux ayant débuté leur activité en 2015 sont :

- Madame Françoise Marquis Weber (Ecole – Secrétariat, début d'activité en janvier 2015, procédure d'engagement menée en 2014)
- Madame Sandra Salvadore (Service technique – Secrétariat, début d'activité en février 2015, procédure d'engagement menée en 2014)
- Madame Samantha Gothuey (Administration/RH – bibliothèque, début d'activité en février 2015, procédure d'engagement menée en 2014)
- Monsieur Kilian Picon (Service technique – début d'activité juillet 2015)
- Madame Stella Quarta (Structures jeunesse – engagement en avril 2015)
- Madame Pierrette Vuille (Structures jeunesse – engagement en mai 2015)
- Madame Véronique Gollut (Structures jeunesse – engagement en décembre 2015)
- Madame Nadine Vannay (Structures jeunesse – engagement en décembre 2015)

Du point de vue de la formation, la Commune de Collombey-Muraz a réengagé une apprentie de 1^{ère} année en août 2015. Il s'agit de Mlle Manon Schaffhauser qui effectue sa première année de formation à l'office de la population. Les autres postes destinés à la formation au sein du service administration/RH sont occupés par un stagiaire MPC, Monsieur Simon Morello, et une stagiaire HES, Madame Tânia Pires.

Les Structures jeunesse offrent également 7 postes de stagiaire. Ce service a en outre mis en place, durant l'année 2015, une collaboration avec l'AI afin de faciliter la réadaptation d'un citoyen de la commune. Cette collaboration, qui se poursuit en 2016, est source de satisfaction de part et d'autre.

Enfin, au cours de l'année 2015, 63 offres d'emploi spontanées ont été reçues à la Commune. Les offres spontanées concernant les places pour du personnel en formation (apprentis, stagiaires) mises à part, il n'est jamais possible d'y répondre favorablement dans la mesure où l'ensemble des postes mis au concours doivent faire l'objet d'une publication dans la presse locale.

Affaires juridiques

En 2015, la Commune de Collombey-Muraz a initié (2) ou a été entraînée (5) dans diverses procédures juridiques devant les autorités judiciaires (Conseil d'Etat, Tribunal de district, Tribunal cantonal voire Tribunal fédéral). 1 procédure s'est terminée en sa défaveur, 1 a été tranchée en faveur de la municipalité, 1 a été retirée par le recourant et 4 se poursuivent encore actuellement.

Service des écoles

Données générales			
Municipal en charge du dicastère		Olivier Turin	
Chef de service		Bertrand Copt	
Effectif du personnel	2		
Equivalent plein temps	0,8		
Affaires du personnel du service	Françoise Marquis Weber a commencé son travail à 30% au secrétariat en janvier 2015.		
Congés prolongés	Aucun		
Séances de service tenues durant l'année	Séances de travail quotidiennes		
Données particulières			
Points forts du service	Capacité d'adaptation, flexibilité		
Points faibles du service	La permanence n'est pas assurée sur l'ensemble de l'horaire scolaire		
Cahier des charges	Défini par le DFS et la commune, adapté par la direction		
Investissements programmés			
Genre	Coût	% de réalisation	Remarques
Agrandissement des Perraires	7 mios	50%	Entrée dans la nouvelle aile en avril 2016

Rapport école – année 2015

Effectifs des écoles / enseignants (état à la rentrée 2015)

Le nombre d'élèves des écoles évolue de façon constante (2.8% d'élèves en plus qu'à la rentrée 2014) et se maintient à plus de 1200 élèves.

Si l'on observe l'évolution sur les dernières années, on constate que celle-ci est relativement rapide (7.9% d'élèves en plus depuis l'année scolaire 2011-2012).

Au début de l'année scolaire 2015-2016, 104 enseignants exerçaient leur métier avec engagement et passion sur l'ensemble de la scolarité obligatoire.

Le conseil de direction des écoles (Bertrand Copt, Karine Chioccola et Sandro Liaci) est efficacement secondé par le secrétariat (Mireille Kunz et Françoise Marquis Weber).

(voir tableau, page 27)

Année 2015 – faits marquants

L'année 2015 a été marquée par 3 événements majeurs :

- **La cérémonie de remise des diplômes du cycle d'orientation**

Le 18 juin fut une date importante pour exactement 84 élèves de notre CO qui ont reçu leur diplôme du cycle d'orientation. Passage important qui marque la fin d'un cycle, la scolarité obligatoire.

Depuis 3 années, nous tenons à marquer ce passage et le conseil de direction des écoles a ainsi décidé d'offrir à tous les diplômés et leurs parents une cérémonie officielle agrémentée avec talent par des productions diverses (chant, danse) d'élèves de notre école sous la houlette experte de M. Joël Perruchoud.

La soirée, rythmée et ponctuée d'une présentation filmée très originale des diplômés, s'est terminée par un apéritif préparé par les élèves et fort apprécié des différents convives !

Sourires, bonne humeur, joie communicative, quelques larmes (surtout des parents émus !), les ingrédients de la réussite d'une cérémonie qui restera dans les mémoires. Bon vent à tous nos diplômés !



- La cup song

Lors de son entrée en fonction en 2013, le conseil de direction a émis le souhait de proposer aux élèves un projet qui impliquerait l'ensemble de la scolarité obligatoire. Petit à petit, après moult recherches et réflexions, le projet de créer une cup song « locale » s'est imposé. Le but ? Accompagner une chanson en la rythmant à l'aide d'un gobelet !

Sous l'impulsion des adjoints à la direction, ce projet ambitieux a démarré à l'automne 2014. Au début sceptiques, les classes et leurs élèves se sont rapidement pris au jeu. Les petits gobelets verts d'entraînement ont vite envahi les préaux et ont quasiment remplacé les jeux traditionnels des cours d'école ! Cet engouement quelque peu inattendu mais réjouissant, qui a d'ailleurs égayé les dîners familiaux, aura une conséquence importante dans l'organisation de ce projet : il fallait le filmer ! Nous ne pouvions décemment laisser un tel enthousiasme échapper à la postérité ! Certaines classes ont donc été filmées : 3 jours de prises de vue pour un résultat délivré au compte-gouttes par le biais de 3 bandes annonces au rendu quasi hollywoodien ! Le résultat final, un clip d'une qualité incroyable, a dépassé toutes les espérances ! A visionner sur le site des écoles (<http://ecoles.collombey-muraz.ch>).

Merci à tous les acteurs pour leur engagement et leur motivation qui auront engendré une belle aventure humaine partagée par tous les élèves de la scolarité obligatoire ! Assurément, ce projet fera date et, nous l'espérons, aura laissé des souvenirs impérissables à nos élèves !







- L'inauguration de l'école sous l'église à Muraz

Après le premier coup de pioche en avril 2012, après la première rentrée scolaire en août 2014, il restait un rituel indispensable à ce magnifique écrin qu'est la nouvelle école de Muraz : son inauguration !

Le ruban fut donc officiellement coupé le 30 mai 2015 ! Dame nature avait sorti son plus beau costume, un magnifique soleil, la population a répondu présent en nombre et les élèves nous ont offert une magnifique prestation en « live » de la cup song préparée avec soin pendant de longs mois !

Merci donc à toutes les personnes qui ont œuvré à la réalisation de cette école, qu'elle puisse accueillir des générations d'enfants en ses murs en leur apportant le meilleur pour leur parcours scolaire.





Ecoles de Collombey-Muraz 2015-2016 (Abréviations : EE = Ecole enfantine / EP = Ecole primaire / CO = Cycle d'orientation)

Evolution effectifs

2011-2012	EE		EP		CO		Total		Augmentation %
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
	93	84	301	308	174	185	568	577	
	177		609		359		1145		
2012-2013	EE		EP		CO		Total		0.7
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
	104	96	306	300	170	177	580	573	
	200		606		347		1153		
2013-2014	EE		EP		CO		Total		1.9
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
	111	95	317	306	150	196	578	597	
	206		623		346		1175		
2014-2015	EE		EP		CO		Total		2.2
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
	103	94	330	323	156	195	589	612	
	197		653		351		1201		
2015-2016	1-2H		3-8H		CO		Total		2.8
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
	90	117	344	320	157	207	591	644	
	207		664		364		1235		
Augmentation totale %		16.9	9	1.4	7.9				

Nationalité EP-CO 2015-2016

Pays	EE	% EE	EP	% EP	CO	% CO	Total	% total
Suisse	149	72.3	500	75	257	71.8	906	73.6
Portugal	19	9.2	71	10.6	46	12.8	136	11.0
Kosovo	9	4.4	28	4.2	15	4.2	52	4.2
Italie	8	3.9	13	1.9	12	3.4	33	2.7
France	5	2.4	16	2.4	7	2	28	2.3
Espagne	1	0.5	4	0.6	2	0.6	7	0.6
Macédoine	3	1.5	3	0.4	1	0.3	7	0.6
Croatie	1	0.5	2	0.3	3	0.8	6	0.5
Serbie	1	0.5	3	0.4	1	0.3	5	0.4
Sri-Lanka		0	3	0.4	1	0.3	4	0.3
Belgique	2	1	1	0.1	1	0.3	4	0.3
Afghanistan			3	0.4	1	0.3	4	0.3
Turquie	1	0.5	3	0.4		0	4	0.3
Autres	7	3.4	17	2.5	11	3.1	35	2.8
	206		667		358		1231	

Enseignants

2015-2016	EE		EP		CO		Total	
	F	H	F	H	F	H	F	H
nombre	13	1	37	14	22	17	72	32
	14		51		39		104	
%	92.9	7.1	72.5	27.5	56.4	43.6	70.6	31.4

Service technique (S/Tech) :

Gestion du territoire, constructions, énergie, environnement, transports publics infrastructures routières, urbanisme, cours d'eau, eaux usées, eau potable, infrastructures sportives, places de jeux, éclairage public, voirie, signalisation routière, bâtiments publics

Données générales			
Municipal en charge du dicastère voirie		Jean-Luc Planchamp	
Municipal en charge des infrastructures et de l'urbanisme		Mikaël Vieux	
Municipal en charge de l'environnement et de l'énergie		Sandra Cottet-Parvex	
Municipal en charge des constructions et de l'aménagement du territoire		Jean-Pierre Veuthey	
Chef de service		Abel Udressy	
Effectif du personnel	Nombre de personnes	16	Bureau technique : 5 Pers. d'exploitation : 11
Equivalent plein temps	EPT	15	Bureau technique : 4 Pers. d'exploitation : 11
Affaires et structure du personnel du service (EPT)	Direction et coordination du service <u>Bureau technique</u> Secrétariat technique Aménagement du territoire et constructions Infrastructures publiques <u>Personnel d'exploitation</u> Travaux publics - voirie Bâtiments communaux Eau potable Eaux usées		1 1 1 1 7 1 1.75 1.25
Investissements programmés spécifiques			
Descriptif	Coût [Fr.] (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Génie civil & urbanisme			
Travaux de goudronnage - réfection de l'enrobé bitumineux et sécurisation (barrières)	192'900.-	100 %	
Route de la Crottaz – réfection goudron	33'900.-	100 %	
Route résidentielle Pré-du-pont, travaux de finition (éclairage/plantation/marquage)	35'800.-	100 %	
Route intercommunale de l'Epine (en collaboration avec Monthey)	0.-	(*) %	Dossier administrativement en attente.
Etude - réfection rues Clos-Novex & Pré-Rayé	19'900.-	30 %	Suite de l'étude en 2016

Réfection conduites rues Gare-Colombes-Bellevue à Collombey (coordination chantier C.À.D) / Eaux usées + eau potable + éclairage	1'079'500	90 %	Coût total des travaux échelonnés sur 2014 + 2015 Tapis final en 2016
Cours d'eau			
Sécurisation du torrent du Raccot - étude	2'300.-	100%	Travaux planifiés pour 2016
Bâtiments communaux			
Bâtiment administratif - raccordement au chauffage à distance	45'300.-	100 %	Subvention cantonale à venir déjà déduite
Corbier – correction des puits perdus / eaux pluviales	12'300.-	100 %	
Corbier - raccordement au chauffage à distance	163'800.-	100 %	Travaux génie civil partiellement réalisés en 2014 - Subvention cantonale à venir déjà déduite
Perraires – agrandissement / assainissement école primaire	(*)	(*) %	Travaux en cours - Suite des travaux en 2016
Bâtiment de L'Etoile - démolition	190'900.-	90 %	Goudronnage de la place en 2016
Local de lutte à Illarsaz – assainissement des descentes de chenaux	3'600.-	100 %	
Pavillons du C.O. – remplacement des stores	4'900.-	100 %	
C.O. – rénovation des plans de travail des cuisines	4'400.-	100 %	
Structure Jeunesse – Fermeture entre la cuisine et la salle à manger de l'UAPE	8'100.-	100 %	
Eau potable			
Nouveau réservoir de Muraz, assainissement des anciennes cuves	4'000.-	(*) %	Analyse de variantes – décision de reporter l'investissement à une date ultérieure
Transfert d'abonnés sur nouvelle conduite, rue Clos-Novex et Pré-Rayé à Collombey	81'000.-	100 %	
Remplacement de conduites, rue Belle-Ile à Illarsaz	100'300.-	100 %	
Captages Crêt et Avançon + ancien réservoir du Noiret – pose de portes en inox et système anti effraction	25'200.-	100 %	
Station de pompage du Crêt – remplacement d'un moteur de pompe	34'500.-	100 %	

Eaux usées			
Extension collecteur dans la zone industrielle des Rosses.	104'400.-	100 %	.
Refolement des eaux usées d'Illarsaz vers la step principale. (subvention cantonale déduite)	254'200.-	100 %	Travaux 2013 + 2014 +2015. Le versement de la subvention cantonale sera échelonné sur plusieurs années
Déversoir d'orage – pose d'un dégrilleur - secteur Barne	82'600.-	100 %	
Step principale – Avant-projet d'optimisation et d'augmentation de capacité - études	16'200.-	(*) %	Suite des études et mise à l'enquête des travaux en 2016
Eclairage public			
Remplacement des anciennes lampes à mercure par technologie LED	169'600.-	100 %	5 ^{ème} et dernière tranche
Signalisation et marquage			
Numérotation des zones industrielles	17'100.-	100 %	
Cimetières			
Cimetière de Vassereule, complément columbarium + banc supplémentaire à Muraz	17'000.-	100 %	
Transports publics - Mobilité			
Nouvel arrêt de bus à Muraz	19'300.-	(*) %	(*) Réalisation reportée suite à une procédure d'opposition
Environnement - Déchets			
Revitalisation du sentier didactique du Bochet	6'500.-	(*) %	(*) Travaux réalisés au premier trimestre 2016 – longue procédure d'homologation
Nouveau conteneur à Aluminium	4'200.-	100 %	
Installations sportives – Terrains de jeux			
Place de jeux d'Illarsaz – complément d'équipement	5'600.-	100 %	
Equipement – Machines – Outils			
Balayeuse – équipement d'un bras pivotant	15'100.-	100 %	
Marteau pneumatique - remplacement	3'100.-	100 %	

☞ Aménagement du territoire

En 2015, la municipalité a émis la volonté de progresser dans le dossier de réaménagement du centre du village de Collombey en établissant un règlement de plan de quartier. C'est le bureau d'urbaniste Priod-Dayer associé au bureau d'architectes Bonnard & Woeffray qui a été mandaté pour cette prestation. Rappelons que l'objectif du plan de quartier est de densifier de manière mesurée le centre du village de Collombey par une mixité d'activités (administration publique, logements, bureaux, commerces, ...) et aménager qualitativement les espaces publics. La réalisation de ce quartier, issu d'un processus de concours doit répondre à des critères qualitatifs élevés.

Ce règlement a d'ores et déjà été soumis au canton afin de recueillir les différents préavis des services compétents et sera mis à l'enquête publique en 2016.



Illustration du projet

☞ Constructions

Le développement démographique reste extrêmement important sur notre commune avec l'arrivée de plus de 350 habitants supplémentaires. Les constructions se sont essentiellement concentrées dans les secteurs à haute densité de Clos-Novex et de la Barme.

Dans les villages, de Muraz et Collombey, on peut relever une densification vers le centre des localités avec de petits immeubles résidentiels de 8 à 10 logements qui se développent dans les zones « extension village ». Pour ces constructions, depuis 2015, le Conseil communal a retenu le principe d'une analyse systématique des dossiers déposés par un architecte-conseil, qui émet des remarques concernant la typologie, le volume et autres aspects architecturaux qui doivent être considérés en fonction notamment d'une intégration au bâti environnant. On relève un nombre croissant de transformations, alors que l'habitat individuel (nouvelles constructions isolées type villa) diminue de manière assez prononcée. Les propriétaires sont soucieux d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments, ainsi plus de 20 demandes, soit d'annonces de pose de capteurs solaires, soit de réfection des façades par la pose d'isolation périphérique et du renouvellement des vitrages ont été traitées.

L'année 2015 a vu l'émergence de grandes constructions dans le quartier du Verger (en limite avec la commune de Monthey), avec la construction d'un premier immeuble destiné au logement (60 appartements) et de la « Maison de la Santé » appelée à devenir un vrai pôle dans le domaine médical, avec l'installation annoncée de nombreux médecins (généralistes, spécialistes et autres activités paramédicales).

Le bureau technique a traité environ 200 nouveaux dossiers (tous types d'aménagements confondus), chiffre relativement stable par rapport aux années précédentes.



Quartier du Verger – Maison de la Santé en construction

☞ Bâtiments communaux

L'augmentation de la population oblige la commune à adapter ses infrastructures dans tous les domaines et les infrastructures scolaires doivent également suivre ce développement. Durant l'année écoulée, d'importants travaux d'agrandissement de l'école primaire des Perraires ont été réalisés. Les travaux sont organisés en 2 étapes distinctes :

- Extension à l'Est du bâtiment existant, création de 9 nouvelles classes. Maintien de l'enseignement dans l'ancienne partie (2015 – 2016)
- Rénovation de l'ancienne partie (2016). Prise de possession des nouvelles classes à la rentrée des vacances de Pâques (2016)



Ecole primaire des Perraires – extension Est

Relevons également l'engagement énergétique communal qui a obtenu le label « Cité de l'Energie » en 2015. Dans cette dynamique, la Maison de Commune (bâtiment administratif) et l'école du Corbier ont été raccordés au chauffage à distance.

☞ Infrastructures routières

Le maintien de la valeur des infrastructures routières est essentiel pour une collectivité. Les interventions suivantes ont été entreprises en 2015 :

- Réfection des modérateurs de trafic sur le chemin des Chauz et sur le chemin du Pontet.
- Réfection complète du tapis bitumineux sur le chemin du Noiret à Muraz
- Réfection partielle du tapis bitumineux sur :
 - o Le chemin de Stockalper – cultures maraîchères
 - o Le chemin du Vieux Pont à Illarsaz
 - o Le chemin de la Vignasse aux Neyres
 - o La zone artisanale de l'Avançon
- Assainissement de la route de la Crottaz qui donne accès aux alpages de Chemenau et de Grand-Crau



Chemin du Noiret - Muraz

☞ Cimetières

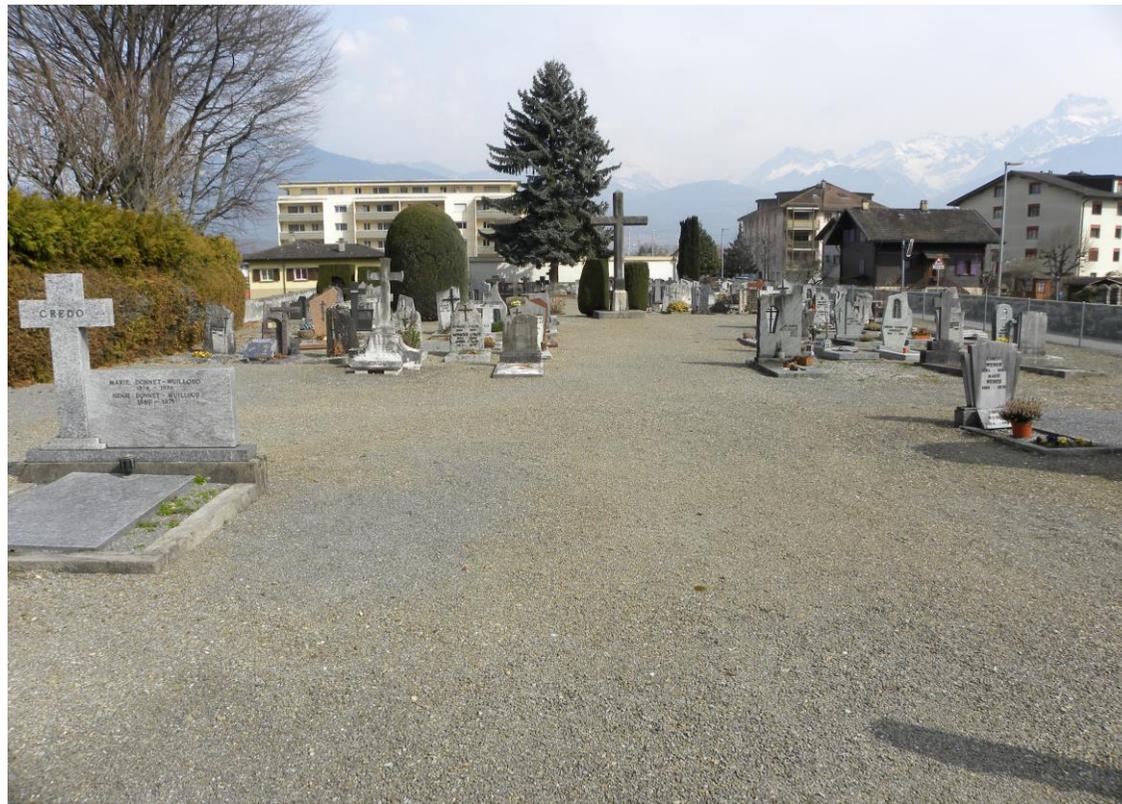
Le règlement communal sur les cimetières fixe que lorsqu'une période d'inhumation de 25 ans est écoulée, la Municipalité peut entreprendre *la désaffectation* du site. L'autorité communale a décidé de lancer cette procédure pour l'ancien cimetière de Collombey situé à la rue St-Didier.

L'avis est paru dans le bulletin officiel et un courrier personnalisé a été adressé à tous les répondants connus des familles des défunts.

Sur le plan concret, *la désaffectation* comprend uniquement la suppression du monument. Elle concerne exclusivement les aménagements de surface. Il n'y a aucun mouvement de terre en profondeur.

Pour le futur, les autorités communales souhaitent l'aménagement d'un parc public d'agrément et de détente. Dans ce contexte il sera envisagé un lieu convivial, respectueux de l'histoire. La pose d'une plaque commémorant les nombreuses sépultures sur le site sera également étudiée.

Par ailleurs, il a été décidé d'augmenter la capacité au cimetière de Vasseureule par la création d'un columbarium supplémentaire.



Ancien cimetière de Collombey

☞ Installations sportives et places de jeux

Le Conseil Municipal a décidé de compléter l'équipement existant à la place de jeux située à proximité de l'école d'Illarsaz. Une extension de la zone protégée a été réalisée et une nouvelle balançoire double a été posée.



Place de jeux d'Illarsaz

☞ Transports publics – mobilité

En collaboration avec les services de l'Etat du Valais, le Conseil Municipal a décidé de l'aménagement d'un nouvel arrêt de bus Car Postal de part et d'autre de la route cantonale (RC 302) au centre du village de Muraz sur la route des Brèches. Cet arrêt doit à terme remplacer la halte située sur la rue du Collège et ainsi éviter que les bus doivent circuler au centre du village, sur des routes communales aux gabarits inadaptés, créant un danger pour les usagers du tronçon en question. Une procédure est en cours. Le dossier est désormais piloté par le Service cantonal des Routes et Cours d'Eau (SRTCE) et l'issue de la procédure définira la suite et le calendrier de ce dossier.

☞ Réseau d'eau potable

- La cessation d'activités de la raffinerie de Collombey-le-Grand a un impact considérable sur les volumes d'eau livrés par la commune. Compte tenu de cette « nouvelle donne », l'assainissement des anciennes cuves du réservoir du Noiret a été mis en attente puisque le récent agrandissement de l'édifice permet une capacité de stockage et de défense incendie suffisante. Une analyse détaillée du mode de réhabilitation a été réalisée en 2015. Les travaux sont reportés à une date non définie pour l'instant.
- Dans le cadre du renouvellement de son réseau de distribution, la commune a procédé en 2015 au remplacement de la conduite « acier » de la rue Belle-Ile à Illarsaz par une nouvelle canalisation. Par ces travaux, ce tronçon présente désormais une pression standard d'environ 10 [bar], conformément aux besoins du service du feu en cas d'intervention.



Remplacement de la conduite d'eau potable – Rue Belle-Ile à Illarsaz

☞ Eaux usées – Eputation

- Après une année de travaux environ, la commune a pu mettre en service la station de refoulement des eaux usées d'Illarsaz. En effet, l'ancienne STEP a été transformée en station de pompage et les eaux usées collectées à Illarsaz sont désormais traitées vers la STEP de Collombey-le-Grand. Les premiers mois de fonctionnement donnent entière satisfaction. Cette solution permet une centralisation de l'épuration et une rationalisation de l'exploitation.
- Notre STEP, dont la dernière modification du traitement biologique date de 1994 arrive globalement en fin de vie et de nombreuses étapes du traitement doivent être renouvelées. De ce fait il a été décidé de rénover l'ensemble de la STEP. En 2015, un appel d'offres pour le mandat d'ingénieur (étude de détail –direction des travaux et coordination générale pour le génie civil, le béton armé, les équipements électromécaniques et le second œuvre). L'attribution du mandat (procédure ouverte) devrait intervenir durant le printemps 2016.
- En ce qui concerne le réseau collecteur, celui-ci a été prolongé sur une longueur d'environ 150 m dans la zone industrielle des Rosses. La zone est dès lors totalement équipée en vue de la concrétisation de différents projets de constructions autorisés.
- Au chapitre des améliorations, on peut relever la mise en service d'un dégrilleur dans le déversoir d'orage de la Barme. Jusqu'il y a peu, lorsque celui-ci était en fonction, un constatait un « rinçage » de la conduite d'égouts, avec un déversement de toutes sortes de matières en suspension dans le canal de Stockalper. Soucieuse de remédier à cette situation, la commune s'est approchée d'une société spécialisée dans la réalisation de dégrilleur à grand débit. Grâce à cet équipement qui permet de retenir les particules en suspension dans une sorte de filtre, notre commune limite fortement son impact sur le milieu récepteur. La mise en service du dégrilleur est intervenue au début du mois de novembre et les premiers résultats sont très positifs.



Dégrilleur – déversoir d'orage de la Barme

☞ **Eclairage public**

- Conformément au planning établi en 2010, la suppression de toutes les lampes à mercure sur la commune a été réalisée sur 5 ans. Les dernières sources prohibées ont été remplacées par la technologie LED en 2015.
- Par ailleurs, de nombreuses améliorations ponctuelles ont été réalisées au gré des opportunités et dans le cadre du renouvellement des candélabres de rues. À ces occasions, la source lumineuse est systématiquement remplacée par la technologie LED qui s'est imposée depuis quelques années.

☞ **Cours d'eau**

- Les conditions météorologiques exceptionnelles du mois de mai 2015 ont permis de mesurer avec satisfaction que les travaux de renforcement et les aménagements réalisés ces dernières années sur les torrents communaux ont parfaitement joué leur rôle puisque qu'aucun dommage n'a été recensé.
- Une dernière amélioration (mineure) doit encore être réalisée aux Neyres. Une analyse des situations de risque sur le torrent du Raccot, (tronçon limitrophe avec la commune de Troistorrents) a mis en évidence, dans une étude réalisée en cours d'année, la nécessité d'une correction des cours d'eau. Les travaux de sécurisation devraient en principe se réaliser durant l'année 2016.



Ouvrage de protection – torrents des Glariers à Muraz

☞ Energie

- Obtention du label Cité de l'Energie 2015

L'augmentation de 40 à 63% de son potentiel d'actions mis en oeuvre entre 2009 et 2015 a permis à la commune de Collombey-Muraz d'obtenir le label Cité de l'Energie en juin 2015, démontrant ainsi sa volonté d'un développement énergétique responsable, exemplaire et respectueux des principes de durabilité. Les mesures déjà prises telles que la planification globale de la mobilité durable, la réduction importante de l'impact énergétique de l'éclairage public et la substitution conséquente des énergies fossiles par le développement d'un réseau de chauffage à distance s'inscrivent pleinement dans cette stratégie.

La commune de Collombey-Muraz s'engage ainsi à promouvoir les énergies renouvelables, à réduire ses besoins par une meilleure efficacité énergétique et à favoriser un environnement économique et social favorable.

☞ Environnement

- Revitalisation du sentier didactique du Bochet

La mise en place du concept de revitalisation du sentier didactique du Bochet, réalisé initialement en 1995 pour présenter les essences forestières de la région, ainsi que les travaux d'aménagement ont débuté en 2015 et seront finalisés au début de l'année 2016. Accessible à la mobilité réduite, il offrira une oasis de détente au coeur du Chablais. Le sentier et les supports d'information (brochure d'activités téléchargeable en ligne et à disposition auprès du bureau communal) permettront de découvrir la forêt de plaine, au travers d'activités didactiques et ludiques pour toute la famille.

- Développement durable

La suite et fin du projet de développement durable 2014-2015 de la commune de Collombey-Muraz, en partenariat avec la Fondation pour le Développement Durable des régions de Montagne (FDDM) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE), a permis la finalisation d'un Agenda 21 communal incluant la Stratégie communale en matière de développement durable et le plan d'action des mesures à mettre en place à l'horizon 2015-2018.

Parmi ces mesures, nous pouvons citer:

- continuation du projet «Ambassadeurs du développement durable», avec la mise en place de mesures concernant les économies d'énergie et de gestion des déchets au sein de l'administration communale
- initiation de démarches de développement durable dans les établissements scolaires, visant à mettre en place des actions concrètes au niveau des écoles, aussi bien dans la vie collective, la convivialité que la mobilité sur le chemin de l'école. Ce projet se veut à la fois un outil pédagogique d'éducation au développement durable et un instrument de changement pour l'ensemble des usagers des écoles à travers la mise en oeuvre de mesures concrètes les concernant au quotidien. Ces démarches ont par ailleurs obtenu le soutien financier de la fondation Education21.

Service des structures en faveur de la jeunesse : crèche-garderie, UAPE

Données générales			
Municipal en charge du dicastère		Olivier Turin	
Chef de service		Cécile Bourban	
Effectif du personnel	Nombre de personnes	41 personnes (dont 3 remplaçantes, pas comptées dans les EPT)	
Equivalent plein temps	EPT	19.4 + 7 stagiaires	
Affaires du personnel du service		Départ de Simone Andenmatten et de Karine Mousson 3 remplaçantes ont ainsi obtenu un poste fixe (Pierrette Vuille, Nadine Vannay et Véronique Gollut)	
Congés prolongés	Maternité Non-payé	1 congé maternité suivi d'un congé non-payé de 2 mois (Sylvie Rossier)	
Séances de service tenues durant l'année	Nombre	- 2 colloques institutionnels avec tous les collaborateurs - 8 colloques éducatifs par groupe - 35 colloques (thème « organisation » ou thème « enfants ») par groupe (1 fois par semaine)	
Données particulières			
Points forts du service	Introduction du contrat de fréquentation : L'introduction du contrat de fréquentation a eu l'effet escompté, soit un gain de temps important au niveau de la facturation et une planification simplifiée des frais de garde du côté des parents. En outre, l'introduction du contrat de fréquentation a eu un effet bénéfique sur les rentrées financières d'environ fr. 60'000.- sur l'année 2015 par rapport à 2013 (2014 = année de transition). Les utilisateurs se sont bien habitués à ce nouveau mode de fonctionnement.		
Points faibles du service	Le nombre d'enfants en liste d'attente augmente d'année en année. Du côté de l'ARPAJ, peu de parents sont disponibles pour amener les enfants scolarisés à l'école. Du coup, il y a un nombre important de parents qui risquent de ne pas trouver de places d'accueil, notamment pour ce qui est des enfants scolarisés.		
Investissements programmés			
Genre	Coût	% de réalisation	Remarques
Fermeture coin cuisine - salle à manger de l'UAPE	8'000.-	100%	

☞ Crèche

- Fréquentation

Nombre d'enfants inscrits au 31.12.2015 :	186, dont :
Nurserie :	29
Petits.....	38
Moyens.....	39
Grands + 1 ^{ère} enfantine :	80

Nombre d'enfants domiciliés hors commune :..... 1

Nombre de parents sans activité professionnelle : 15

Nombre d'enfants totalement en liste d'attente au 31.12.2015 : 62, dont 27 en nurserie (35 en 2014)

Taux de fréquentation effective au 31.12.2015 : 90%, le mercredi n'étant pas rempli par manque de demandes.

Taux de fréquentation effective :

<u>Mois</u>	<u>Heures de présence</u>	<u>% de fréquentation</u>
janv.15	773	85
févr.15	794	87
mars.15	804	88
avr.15	830	91
mai.15	848	93
juin.15	899	99*
juil.15	917	101*
août.15	746	82
sept.15	765	84
oct.15	790	87
nov.15	804	87
déc.15	792	87
	Moyenne	89

(Augmentation de 8% par rapport à 2014)

*y compris les enfants qui fréquentent la crèche de Vionnaz et qui viennent durant la fermeture annuelle de leur crèche

☞ **Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE)**

- **Prestations**

L'UAPE accueille depuis cette année 65 enfants de cinq à douze ans (60 en 2014), du lundi au vendredi de 6h45 à 18h45, hormis durant les vacances scolaires et le mercredi après-midi. Cette année, les structures ont dû s'adapter aux changements d'horaires scolaires très rapidement et ont ainsi pu répondre rapidement aux nouvelles demandes des parents. L'UAPE est donc nouvellement ouverte le mercredi matin et le jeudi en continu.

- **Fréquentation**

Nombre d'enfants inscrits au 31.12.2015 :114

Nombre de parents sans activité professionnelle :0

Nombre d'enfants totalement en liste d'attente au 31.12.2015 :18 (5 en 2014)

Taux de fréquentation effectif moyen selon la période de la journée sur l'année 2015 :

Matin	Midi	Après-midi
44% (2014 : 39.5%)	96.6% (2014 : 95.5 %)	71% (2014 : 69%)

Taux de fréquentation moyen : 70.5%

☞ **Nationalités**

Nous accueillons environ 72.5 % d'enfants de nationalité suisse au sein des structures jeunesse, 27.5% sont d'autres nationalités. La nationalité la plus représentée après la nationalité suisse est la nationalité portugaise (14%).

☞ **Personnel**

Les « directives pour l'accueil à la journée des enfants de la naissance jusqu'à la fin de la scolarité primaire » édictées par le service cantonal de la jeunesse régissent l'encadrement nécessaire en termes de personnel en fonction du nombre et de l'âge des enfants par groupe.

Etat de la situation des structures de Collombey-Muraz au 31.12.2015 :

Pour la crèche (nursérie/petits/moyens/grands).....	14.05 EPT (Equivalent Plein Temps)
UAPE	3.15 EPT

En regard des normes et selon la fréquentation actuelle, la dotation en personnel est quelque peu inférieure à ce qu'elle devrait être (crèche : 14.05 EPT au lieu de 15 EPT et UAPE : 3.15 EPT au lieu de 3.4 EPT).

☞ Projets généraux

Les projets tels que présentés dans le rapport d'activités du conseil communal de 2014 ont été poursuivis en 2015.

Pour la 1^{ère} fois en 2015, nous avons organisé une fête de l'été avec les parents à la fin du mois de mai. Cette soirée a remporté un vif succès auprès des parents et nous a permis de renouveler notre label *Youp'là bouge*.

Fête de l'été



Fête de Noël



La crèche en forêt



Au Théâtre



Promenade annuelle du groupe des grands de la crèche



Intégration – droit de cité - animation

Données générales	
Municipale en charge du dicastère	Geneviève Burdet
Service gérant	Administration RH

➤ Droit de cité

La commission du Conseil communal a auditionné et présenté au Conseil vingt-huit demandes d'octroi du droit de cité déposées par des familles domiciliées à Collombey-Muraz.

➤ Service social

Selon l'art. 4 de la Loi sur l'Intégration et l'Aide Sociale valaisanne (LIAS), les communes sont responsables de l'organisation et de l'application de l'aide sociale. Ces tâches sont déléguées aux centres médico-sociaux qui sont chargés de l'intégration sociale des bénéficiaires, de leur intégration professionnelle, de l'octroi d'une aide financière en cas de nécessité, de la prévention, de l'information et de la collaboration interinstitutionnelle.

L'activité du CMS de Monthey se déploie sur les 5 communes de notre région, les communes de Monthey, Collombey-Muraz, Troistorrents, Val-D'Illicz et Champéry.

Par ailleurs, le CMS régional de Monthey assure une coordination régionale au sein de l'Association des CMS Monthey-Vouvry-St-Maurice.

Au vu du nombre d'habitants relativement élevé de la commune de Collombey-Muraz et pour favoriser une proximité avec la population, une antenne sociale est présente dans la commune. Deux assistants sociaux y travaillent, ce qui représente 1 équivalent plein temps. Le service social est ouvert du lundi au vendredi.

En 2015, les assistants sociaux ont suivi 167 dossiers correspondant à 368 personnes. On constate une augmentation de 28 dossiers par rapport à 2014. En ce qui concerne les dossiers financiers, on constate une augmentation de 12 dossiers par rapport à 2014. Les dossiers sont répartis de la manière suivante :

- 51 dossiers soutien-conseil
- 10 dossiers de subventions caisse-maladie
- 28 dossiers de placement

- 78 dossiers d'aide sociale

L'étude Ecoplan, menée avec le concours du Service de l'action sociale et des Centres médico-sociaux régionaux qualifie la situation du domaine social de bonne, en comparaison intercantonale (en 2013, le taux d'aide sociale en Valais se monte à 1.7 % contre 3.2 % en moyenne nationale). En ce sens, elle confirme les résultats de l'analyse des tâches et structures de l'Etat (ETS 2). Toutefois, le rapport relève que les charges de l'aide sociale ont fortement augmenté depuis 2012. En cause, un report de charges de l'assurance chômage et de l'assurance AI sur l'aide sociale, une hausse importante du nombre de bénéficiaires, l'évolution démographique du canton, le renchérissement du coût des loyers.

Sur la base du rapport commun du 6 juillet 2015 des Commissions des finances (COFI) et de gestion (COGEST) concernant l'aide sociale en Valais, le Conseil d'Etat a notamment exigé les mesures correctives suivantes en vigueur dès le 1er janvier 2016 : fin de l'octroi automatique du supplément d'intégration, mise en place d'une franchise proportionnelle au taux d'activité, réduction des prestations incitatives, prestations incitatives non-cumulables, diminution du forfait d'entretien accordé au JAD (Jeune Adulte à l'Aide Sociale - 18-25 ans).

A cet effet, de nouvelles directives ont été édictées et elles ont fait l'objet d'une journée de formation à l'intention de l'ensemble des collaborateurs valaisans. De plus, tous les bénéficiaires de l'aide sociale ont reçu une nouvelle décision d'aide sociale pour le budget de janvier 2016.

Prévention et sécurité : feu, police, sécurité civile, tribunal de police

Données générales	
Municipal en charge du dicastère	Jean-Luc Planchamp
Commandant du Feu	Pierre-Louis Jomini
Police de proximité	Police Municipale Monthey

☞ **Corps de Police de proximité.**

La police de proximité est assurée par la Police Municipale de Monthey. Avec un service proche de la population, ce corps de police est à la disposition de l'ensemble des habitants des cinq villages.

Un système de patrouilles toujours composées de 2 agents sillonne tous les secteurs habités ou d'activités. En moyenne durant l'année 2016 le service de patrouille a assuré une présence de l'ordre de 3650 heures.

La concertation avec les 257 commerces et entreprises et avec les 28 tenanciers d'établissements publics, est constamment actualisée par des contacts avec les agents de police.

La section de Police de Proximité participe activement aux organisations sécuritaires des manifestations, telles que le tournoi de football, la course pédestre Tour de Bellevue et les fêtes aux villages.

Les auditions et les rapports de naturalisations sont également dévolus à cette unité. Pour 2015, 28 dossiers ont été instruits.

Les écoliers bénéficient des services de la police pour aborder les questions de formation préventive à l'égard de la violence (interdits et conséquences).

Une formation et un suivi particulier sont aussi assurés aux élèves qui fonctionnent comme patrouilleurs scolaires. Les accompagnatrices scolaires en charge d'assurer un bon comportement des piétons à certains passages protégés, bénéficient également du soutien de la Police Municipale.

Le service de police de proximité prône prioritairement la prévention. Toutefois en raison de contraventions 422 amendes d'ordre ont dû être déposées.

☞ **Police du domaine public** la gestion du domaine public en matière de police découle de l'application de nombreuses dispositions légales. Toujours à la recherche de la meilleure efficacité possible et de répondre aux attentes des citoyens, la commission communale procède à des analyses et propose au Conseil communal des applications règlementaires en harmonisant le plus possible les procédures. En 2015 cela a été particulièrement le cas pour l'application des normes sécuritaires des plantations (haies) en bordure du domaine public et surtout dans les carrefours.

☞ **Service du feu** le service de lutte contre l'incendie et les éléments naturels est assuré par le corps des sapeurs-pompiers de Collombey-Muraz (CSP).

Le corps communal des sapeurs-pompiers est composé de 45 personnes incorporées. La formation des sections et des cadres se réalise selon une planification mensuelle.

Chiffres spécifiques de l'année 2015 :

70 alarmes : 60 bleues, 4 jaunes et 6 rouges, avec plus particulièrement un sinistre conséquent qui a dévasté un établissement public

Participation à l'animation du « Passeport Vacances » pour les enfants en organisant une journée d'initiation à la lutte contre le feu

Participation à l'animation de la Fugue chablaisienne par des démonstrations

Participation à la Fête Nationale pour assurer la sécurité lors du tir du feu d'artifice officiel et assurer la sécurité du public qui allume des engins pyrotechniques

Formation des élèves des classes de 8^{ème} HARMOS (6^{ème} primaire)

Organisation d'une journée « Porte Ouvertes »

Equipement avec le renouvellement de 10 tenues par année, ce qui permet à chaque sapeur-pompier de bénéficier chaque 5 ans d'une tenue et de matériel de dernière technologie.

Formation professionnelle/surveillance apprentis

Données générales	
Municipal en charge du dicastère	Olivier Turin
Service gérant	Administration RH

Formation professionnelle/surveillance apprentis

Durant l'année 2015, la quasi-totalité des apprentis de première année (env. 60 apprenti(e)s) travaillant sur le territoire communal ont reçu la visite de la commission formation professionnelle communale.

La commission a également décidé de l'octroi de cours d'appui aux apprentis rencontrant des difficultés momentanées.

Les conflits en entreprise ont induit plusieurs séances de conciliation.

L'année 2015 a été marquée par la première cérémonie de remise des diplômes aux apprentis méritants ayant achevé leur formation, domiciliés ou travaillant sur le territoire communal.

Cette cérémonie vise à valoriser la formation duale et à remercier et encourager les entreprises de leur engagement pour la formation.

Les critères d'octroi des mérites ont été axés sur les résultats et la persévérance

Les 3 apprentis méritants récompensés en 2015 sont :

M. Yannick Vetter :apprentissage chez Morisod & Fils SA à Troistorrents

Mme Cathy Chappuis apprentissage à la Poste, CarPostal à Sion

M. Nicolas Magnin, entreprise forestière Philippe Morisod à Collombey-Le-Grand

Conclusion

2015 a vu notre commune poursuivre les investissements nécessaires à maintenir des prestations publiques de qualité et un cadre de vie attractif pour le bien de notre population.

Ceci se retrouve bien dans ce rapport d'activités qui démontre le dynamisme de notre collectivité. Notre commune est à un tournant puisqu'elle arrive au terme d'un cycle d'investissements importants et qu'il s'agit maintenant de rétablir une situation financière plus favorable.

Ce redressement de nos finances a déjà bien débuté en 2015 puisque les comptes sont plus favorables que les montants budgétés. Ceci est le fait d'effort commun des autorités, des employés communaux mais aussi des habitantes et habitants de notre commune. Nous leur en sommes reconnaissants car grâce ça, celles et ceux qui viendront après nous bénéficierons d'une commune offrant des services adaptés tout en vivant une bonne santé financière.

Cette tendance devra toutefois être confirmée dans les années qui viennent et il ne faut pas se relâcher.

En conclusion, MERCI à toutes les personnes qui s'engagent pour notre collectivité et permettent de la faire vivre.

Le Conseil communal

Avril/mai 2016